



**Réunion du Conseil départemental de l'Ordre des infirmiers Haute-Garonne**

**Procès-verbal**

**08 janvier 2026**

**Début de la séance : 21h15**

**Elus présents :**

- *BEC Paul-Arnaud*
- *CAPO Manon*
- *FOISSAC Stéphanie*
- *GARDAIS Pierre-Jérôme*
- *GONCALVES Amandine*
- *LAVIGNE Florence*
- *MARTZLOFF Valérie*
- *MAZET Gaëlle*
- *TARSITANO Valérie*
- *THIESSARD Nolwenn*
- *TOURNIER Julie*

**Elus absents :**

- *BELLIÈRE Patricia*
- *DESBOUCHAGES Alain*

**Salariés présents :**

- *0*

**Quorum atteint : Oui**

**Présidence du doyen d'âge : Mme Tarsitano Valérie**

**Ordre du jour :**

1. Election du président (sous la présidence du doyen d'âge)

**1. Election du président**

Le doyen d'âge donne lecture des articles du Code de la santé publique suivants :

- Selon l'article L. 4125-2 du Code de la santé publique :  
« Les fonctions de président, de vice-président, de secrétaire général, ou de trésorier d'un conseil de l'ordre sont incompatibles avec :  
1° L'une quelconque des fonctions correspondantes d'un syndicat professionnel ;  
2° L'une quelconque de ces fonctions dans un autre conseil ».
  
- Selon l'article L4124-7 du code de la santé publique applicable aux infirmiers par renvoi de l'article L4312-5 du même code :  
« Les fonctions de président et de secrétaire général d'un conseil sont incompatibles avec la fonction d'assesseur à la chambre disciplinaire de première instance »
  
- Selon l'article L4122-3 du code de la santé publique applicable aux infirmiers par renvoi de l'article L4312-7 du même code :  
« Les fonctions de président et de secrétaire général d'un conseil sont incompatibles avec la fonction d'assesseur à la chambre disciplinaire nationale »

Le bureau de vote est constitué.

Il est composé de :

- Président : Tarsitano Valérie
- Assesseur n°1 : Toumier Julie
- Assesseur n°2 : Foissac Stéphanie

Le président du bureau de vote fait constater que l'urne est vide.

Le scrutin est ouvert.

**Conformément à l'article R4125-27 du code de la santé publique, sont électeurs les membres titulaires présents.**

Nombre d'électeurs :

**11 conseillers titulaires**

Nombre de candidats : 1

- THIESSARD Nolwenn

Nombre de conseillers titulaires présents : 09 – Quorum réuni

Résultats :

1<sup>er</sup> tour – Majorité absolue des suffrages exprimés

- THIESSARD Nolwenn : 09 voix

Nombre de votants : 09

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de votes exprimés : 09

**Mme THIESSARD Nolwenn est élue présidente du Conseil départemental de l'ordre des infirmiers de la Haute-Garonne**

**Fin de la séance : 22h**

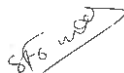
TOURNIER Julie assesseur n°1 du bureau de vote

Signature



FOISSAC Stéphanie assesseur n°2 du bureau de vote

Signature



TARSITANO Valérie Doyenne D'âge

Signature

